

Rapport du MISE du 15 décembre 2011

Messieurs les présidents de la commune et du conseil général, messieurs les conseillers communaux, madame et messieurs de l'administration, collègues du conseil général, représentant de la presse et membres du public bonsoir.

Modification du PV du 21 juin 2011

En page 9, dans le paragraphe 7, postulat photovoltaïque, il n'est pas fait mention de la proposition du MISE de « supprimer la taxe de 180.- pour la mise à l'enquête des installations solaires sur les toits ».

Crédits complémentaire : Collecteur rue des Sports

Nous venons de le voir dans le PGEE, l'installation du collecteur est une nécessité. L'ancien collecteur de la rue des sports n'étant plus utilisable, ces travaux devaient de toute manière être effectués. La séparation des eaux usées et des eaux claires est économique et écologique. Le MISE soutien cette demande de crédit complémentaire.

Emprunt et crédit d'engagement : installation de panneaux photovoltaïques

La lecture du message du conseil communal concernant cette demande d'emprunt pour un crédit d'engagement pour une installation de panneaux photovoltaïques a soulevé une vague d'enthousiasme au sein du groupe du MISE. Certes il s'agit d'un investissement conséquent, mais comme l'a relevé la fiduciaire Dini & Chappot, la rentabilité de ce projet est de 5% pour une durée de 25 ans, ce qui est bien supérieure à bons nombres de rendements obtenus dans d'autres investissements actuels. Le MISE encourage la municipalité à poursuivre dans cette voie. De nombreux bâtiments publics sont encore à disposition.

La mise en place d'une telle installation est un signe fort, de la part de la commune, pour le développement des énergies renouvelables et permettra aux SI de proposer de l'énergie verte, bien identifiée, aux citoyens de Fully.

Budgets 2012

Le MISE a étudié le budget 2012 et souhaite relever les points suivants :

Préoccupé depuis plusieurs années par le manque de personnel de l'administration communale, le MISE se félicite de la décision prise d'engager 6 nouveaux collaborateurs, pour un équivalent de 500%, ainsi que de la réorganisation des locaux communaux. Les besoins ont été identifiés et reconnus. Ces forces nouvelles seront nécessaires pour répondre aux besoins d'une commune en pleine expansion. Il était temps ! Merci aux collaborateurs actuels d'avoir patienté durant ces dernières années.

Concernant les investissements, la marge de manœuvre de la commune est de plus en plus faible. Les engagements, qui seront contractés dans les crédits d'engagements pour le CO et l'installation de panneaux photovoltaïques, vont malgré leur rendement engendrer des charges supplémentaires (intérêts, débiteurs, charges de fonctionnement) et grèveront avec l'amortissement comptable obligatoire, de 10% minimum, la marge de manœuvre de la commune.

Les possibilités d'investissements futurs seront donc inférieures à aujourd'hui. Le MISE ne remet pas en cause ces deux investissements, mais demande à la commune d'être extrêmement prudente dans les futurs investissements. Relevons que le projet d'installation photovoltaïque se singularise par sa capacité de rendement. Contrairement aux investissements habituels qui induisent des charges supplémentaires liées à leur fonctionnement, cet investissement sera rentable rapidement.

En conclusion, le MISE constate qu'il faudra user de circonspection dans les prochains budgets de fonctionnement et d'investissement. Nous soutenons ce budget et recommandons de l'accepter.

Crédit d'engagement : Cycle d'orientation

Pour le conseil général, ce crédit d'engagement de 16 millions est la première étape d'un projet attendu de longue date par la population de Fully. « le lièvre et la tortue » un projet bien nommé. Tel le lièvre, le conseil général doit accorder rapidement un crédit d'engagement pour un projet qui suscite un fort soutien au sein du MISE. Mais sachons, dès 2012 adopter le rythme de la tortue, soit analyser et prendre les décisions sereinement, sans précipitation, afin de passer la ligne d'arrivée en vainqueur.

Règlement grand cru

Nous approuvons ce nouveau règlement. Les grands crus de Fully sont importants pour la commune. Ils portent une image forte au-delà du canton.

Divers

Divers questions pourront être posées dans les divers. Chaque conseiller a droit à une question.

- Sorniot, la traite mobile ne risque-t-elle pas de dégrader les chemins pédestres des hauts de Fully ? (Bernard Dorsaz)
- Plantes invasives, comment sont-elles traitées à Fully, les employés sont-ils formés pour la lutte ? (Jean Carron)

Merci pour votre attention,
Vincent Günther, le rapporteur du MISE